Les obsèques de M. Marcel Lagarde

Lundi 6 courant, à 15 heures, ont eu lieu à Tizi-Ouzou, les obsèques de notre estimé concitoyen Marcel Lagarde, conseiller municipal et négociant.

Tout Tizi-Ouzou et de nombreuses personnes venues d'Alger et de l'intérieur entouraient la famille et ont tenu à accompagner à sa dernière demeure cet ami unanimement regretté.

Au cimetière, Me Weinmann, maire, sans même chercher à dissimuler la vive émotion qui l'étreignait, a prononcé au nom de la cité et à son nom personnel le beau discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

En cette heure douloureuse, je n'éprouve d'autre désir que celui de pleurer en silence l'ami si soudainement perdu.

Tant d'années de collaboration étroite, de dévouement désintéressé, de fidèle amitié, ont trop profondément touché mon cœur pour que ma pensée demeure maîtresse d'elle-même.

Et cependant un devoir m'incombe ; je vais faire effort sur moi-même pour dominer mon émotion et rendre à Marcel Lagarde, à l'homme privé comme à l'homme public, l'hommage qui lui est dû.

Certes, prononcer un éloge funèbre c'est, décemment, s'imposer le choix des louanges et s'interdire la recherche des critiques, mais il est des vies, comme celle de notre regretté ami, dont l'harmonieuse ordonnance et les nobles vertus ont, par avance, désarmé la critique.

Hélas ! cette vie a bien mérité l'affirmation du devoir accompli jusqu'au martyr.

Né sur cette terre de Kabylie qu'il devait, devenu homme, féconder de son labeur poursuivi jusqu'à son dernier souffle, il était fils d'un de ces pionniers de la civilisation française, installé dès les premières heures à Port-Gueydon, point extrême de notre contrée montagneuse, où seul le génie créateur de la France a pu pénétrer.

Après une jeunesse facile, Marcel Lagarde s'attache, par les liens de l'affection la plus tendre, à une autre famille de pionniers de la Kabylie française, la famille Barthet.

Dans ce foyer heureux, que la naissance d'un fils vient encore auréoler, tout est souriant et tout semble voué aux plus chers espoirs.

Brusquement, la bourrasque survient, et transforme en dix ans de calvaire la plus sereine des vies familiales : l'épouse chérie disparait.

Ni le temps, ni les soins maternels dont il entourera son fils, ne calmeront la blessure faite à son cœur, son organisme ne résiste pas au choc, et bientôt aux souffrances morales s'ajouteront les souffrances physiques.

Il vivra, silencieux, résigné mais douloureux, face au portrait de la bien-aimée qu'il revoit chaque soir avant de s'endormir et qu'il retrouve chaque matin en s'éveillant.

Il faut avoir été de ses intimes, et avoir lu sur son pauvre visage crispé l'angoisse muette, tant était grande sa résignation et sa discrétion sur ses propres malheurs, pour pouvoir mesurer l'étendue des souffrances d'un cœur, sensible à l'extrême, brutalement puis longuement martyrisé.

Et brusquement l'horizon s'éclaircit. Le fils a fait choix d'une épouse aux sentiments délicats, si semblables à ceux des Lagarde ; notre ami sent désormais, auprès de lui, pour réchauffer son cœur meurtri, une double et chaude affection ; voici que naissent en lui les espérances et les joies du futur grand-père. Hélas ! c'est à ce moment précis que son pauvre cœur, usé par tant d'assauts répétés, ne peut résister au choc d'une dernière opération.

Que du moins son fils et sa belle-fille trouvent une consolation en pensant que grâce à eux, grâce au rayonnement de leur amour réciproque et grâce à l'affection dont ils ont entouré notre ami, il a connu, dans les derniers temps de sa vie, une joie si pure si complète, qu'il en avait oublié ses peines passées, et même sa souffrance physique.

Avec quel enthousiasme, quelle exhubérance, cet être, généralement si calme, ne me décrivait-il pas, en octobre dernier, ce voyage qu'il venait d'accomplir, en compagnie de ses deux enfants, en France et en Belgique, et, puissance de l'idée à s'actualiser, il m'affirmait ne plus rien ressentir du mal qui sournoisement accomplissait son œuvre de mort.

Oui, en cette année 1937 il avait retrouvé les joies perdues depuis douze ans, il a été complètement heureux.

Voilà ce que fut Lagarde dans sa vie privée et familiale.

Que dire de l'homme public ?

Lorsqu'il y a quelques quinze ans, j'étais allé lui demander de continuer, au sein du conseil municipal, la tradition de sa famille, celle des Barthet et des Divisia, l'affirmation de ses connaissances et de son expérience, utiles à la cité, n'avait pu réussir à vaincre ses hésitations d'homme timide et modeste.

Je déclarais enfin que sa présence sur une liste de candidats serait une preuve d'union et une garantie de concorde et dès lors sa résistance tomba. Et depuis lors, le plus souvent au détriment d'une santé chancelante, il n'a cessé d'être, au sein de l'assemblée municipale, le plus bel exemple de cet esprit de tolérance et de concorde auquel il avait délibérément sacrifié son repos et sa santé.

Il a fait mieux : Président de la Société indigène de prévoyance parce que c'était l'un des postes les moins en vue comme des plus utiles, il a apporté un labeur opiniâtre à secourir les misères des indigènes, et la mort l'a surpris en pleine organisation de la coopérative du blé, dont il attendait tant pour le ravitaillement des populations de Kabylie.

Il y a moins de huit jours, lors de notre dernière entrevue hélas, en dépit des souffrances qu'il endurait et qui se faisaient déjà si menaçantes, il me traçait ses projets et me donnait de précieuses indications.

Et ainsi, presque jusqu'à son dernier jour, il aura œuvré pour le bien des populations kabyles, digne fils de cette France, dont il accomplissait ici, obscurément mais ardemment l'œuvre civilisatrice et profondément humaine.

Il est dans la vie publique deux sortes d'hommes. Les uns pleins d'audace, se lancent impétueusement à l'assaut des réalités. Ils laissent derrière eux une trace brillante mais il peut arriver que bien vite cette trace s'estompe et disparaisse.

D'autres, peu sensibles à la griserie des acclamations, préoccupés de faire œuvre qui dure, puisent, dans une pensée mûrie les directives de leur action aussi discrète que tenace et utile.

Lagarde était de ces derniers.

Dans les heures troubles que nous traversons, puisse, son souvenir, demeurer, tout au moins dans ce petit coin de terre française, comme un symbole de tolérance, de labeur et de devoir, propre à dominer la vague d'intransigeance et d'égoïsme qui menace de recouvrir tous les beaux sentiments.

Non ! Ces beaux sentiments ne seront pas submergés puisqu'existait hier pour l'honneur de cette cité, pour la fierté des siens, un être aussi vertueux et aussi délicat que Marcel Lagarde.

Non ! l'espoir n'est pas banni pour nous puisque subsiste le souvenir et l'exemple de sa vie.

Et maintenant, me sera-t-il permis d'oublier, un moment, que je n'ai le droit de parler qu'au nom du Conseil Municipal et pourrais-je, en finissant, dire à Lagarde un adieu personnel, un adieu d'ami.

Pendant tant d'années il m'a permis de lui donner ce nom et surtout il m'a prodigué tant de marques de cette amitié.

Qui dira le charme délicat de cette amitié que je ressens, à cette heure, si profondément si douloureusement et que je voudrais pouvoir mieux exprimer.

Il avait surtout un grand cœur ; il y a puisé les inspirations de sa vie ; je le remercie de m'avoir permis d'y puiser, aux différentes étapes de ma carrière, tant de réconfort.

Que son fils, que sa belle-fille, que tous les siens trouvent, dans mes paroles, avec ma tristesse personnelle, l'expression de la compassion émue de tous les membres de la cité.

Nous présentons à Madame et M. André Lagarde ainsi qu'à toute leur famille nos bien sincères condoléances.

d'après :

" La Kabylie Française "
du 11 Décembre 1937